

Enseignement Une Commission pour aider les étudiants en cas de grèves

L'Ares, l'organisme qui chapeaute l'enseignement supérieur francophone, a statué ce mardi sur la mise en place d'une commission en son sein. Celle-ci devrait permettre de trouver une solution pour ne pas pénaliser les étudiants lorsque des grèves dans les transports les empêchent de se rendre à leurs examens. La décision réjouit le syndicat étudiant Unécof qui avait proposé un tel projet. (Belga)